



Bulletin d'information

Compétitions de sélection Equipe de France Descente
du 30 avril au 2 mai 2017

Championnat de France Elite Slalom
du 3 au 6 mai 2017



ENTRÉE GRATUITE

WWW.FFCK.ORG [f](#) [i](#) [t](#)

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GENERALES	3
INSTANCES DE DECISION PENDANT LES COMPETITIONS	3
INFORMATIONS SPORTIVES	4
REUNION DES CHEFS D'ÉQUIPES.....	4
CONSTITUTION DES GROUPES D'ENTRAÎNEMENTS.....	4
PROGRAMME DES COMPETITIONS	5
PROCEDURE DE COURSE	6
INFORMATION DE COURSE	6
CONFIRMATION & DISTRIBUTION DES LISTES DE DEPART.....	7
DESIGNATION DES TRACEURS	7
DISTRIBUTION DES TRACES	7
INSTALLATION DES PARCOURS.....	7
DEROULEMENT DES PARCOURS.....	7
APPROBATION DES PARCOURS	7
REGLAGES DES PORTES	7
MANCHE DE DEMONSTRATION	8
DISTRIBUTIONS DES DOSSARDS	8
CONTROLE DES EQUIPEMENTS	8
LIEU ET PROCEDURE POUR LE DEPART ET L'ARRIVEE	9
PROCEDURE DE DEPART /	9
INTERVALLE DE DEPART	9
PROCEDURE DANS L'AIRE D'ARRIVEE.....	9
CONTROLES ANTIDOPAGE.....	9
RESULTATS.....	9
DEMANDE DE VERIFICATION.....	10
APPEL AU JURY	11
LES SERVICES AUX ATHLETES.....	11
SERVICE VIDEO TECHNIQUE	11
SERVICE MEDICAL.....	11
ACCES INTERNET.....	11
PARKING	12
SECURITE	12
BUREAU D'ACCUEIL	12
INSCRIPTIONS	12

INFORMATIONS GENERALES

INSTANCES DE DECISION PENDANT LES COMPETITIONS

Composition du Jury pour les courses de sélections Equipes de France Descente

- Julien GASPARD – Président du Jury (Vice-Président de la Fédération Française de Canoë-Kayak)
- Frédéric DALMASES – Membre de la Commission Nationale Descente
- Ludovic ROYE – Directeur Technique National de la Fédération Française de Canoë-Kayak

Composition du Jury pour les courses de sélections Equipes de France Slalom et pour le championnat de France Slalom Elite

- Françoise SEILER – Président du Jury (Vice-Présidente de la Fédération Française de Canoë-Kayak)
- Xavier JOURDAIN – Président de la Commission Nationale Slalom
- Ludovic ROYE – Directeur Technique National de la Fédération Française de Canoë-Kayak

Composition du Comité de Compétition pour les courses de sélections Equipes de France Descente

- Pierre-Michel CROCHET – Manager Descente
- Mathias GERARD – Juge-arbitre

Composition du Comité de Compétition pour les courses de sélections Equipes de France Slalom et pour le championnat de France Slalom Elite

- Marie-Françoise PRIGENT – Manager des Equipes de France olympiques et paralympiques
- Jean-Michel PRONO – Juge-arbitre

INFORMATIONS SPORTIVES

REUNION DES CHEFS D'EQUIPES*

Courses de sélections Equipes de France Descente

La réunion des chefs d'équipe aura lieu le samedi 29 avril à 16h00 au stade d'eau-vive. Elle sera suivie d'un apéritif convivial.

Courses de sélections Equipes de France Slalom et pour le championnat de France Slalom Elite

La réunion des chefs d'équipe aura lieu le lundi 1^{er} mai à 16h00 au stade d'eau-vive. Elle sera suivie d'un apéritif convivial.

**cette réunion est réservée aux chefs d'équipes identifiés.*

CONSTITUTION DES GROUPES D'ENTRAINEMENTS

DESCENTE

Les projections de participation sont de 85 embarcations maximum. Les groupes d'entraînements seront libres ou définis par embarcation. La sécurité nautique est assurée par les clubs durant les entraînements.

SLALOM

Les projections de participation sont de 159 embarcations maximum. Les groupes d'entraînements seront définis par région. La sécurité nautique est assurée par les clubs durant les entraînements.

PROGRAMME DES COMPETITIONS

VENDREDI 28 AVRIL	
08h15	Mise en eau du bassin
08h30 – 09h30	DESCENTE – Entraînements officiels
09h45 – 17h45	SLALOM – Entraînements officiels
18h00 – 19h00	DESCENTE – Entraînements officiels

SAMEDI 29 AVRIL	
08h15	Mise en eau du bassin
08h30 – 10h30	DESCENTE – Entraînements officiels
10h00 – 12h00	DESCENTE – Mensurations
10h45 – 18h45	SLALOM – Entraînements officiels
14h00 – 16h00	DESCENTE – Mensurations
16h00 – 17h00	DESCENTE – Réunion chefs d'équipes
17h00 – 18h00	DESCENTE – Apéritif chefs d'équipes

DIMANCHE 30 AVRIL	
	DESCENTE – COURSE 1
08h15	Mise en eau du bassin
08h30 – 09h10	DESCENTE – Echauffement
09h20 – 11h20	DESCENTE – Qualifications Manche 1
13h00 – 14h40	DESCENTE – Qualifications Manche 2
16h20 – 16h50	DESCENTE – Echauffement
17h00 – 19h00	DESCENTE - Finale

LUNDI 1^{er} MAI	
	DESCENTE – COURSE 2
08h00	Mise en eau du bassin
08h10 – 16h10	SLALOM – Entraînements officiels
16h20 – 16h50	DESCENTE – Echauffement
16h00 – 17h00	SLALOM – Réunion chefs d'équipes
17h00 – 19h00	DESCENTE – Finale

MARDI 2 MAI	
	DESCENTE – COURSE 3
08h00	Mise en eau du bassin
08h30 – 09h10	DESCENTE – Echauffement
09h20 – 11h20	DESCENTE – Finale
13h00 – 15h00	SLALOM – Montage parcours 2
15h00 – 15h30	SLALOM – Démonstration parcours 2
15h30 – 17h30	SLALOM – Montage parcours 1
16h00 – 17h00	SLALOM – Réunion information règlements (chefs d'équipes et juges)
17h00 – 17h30	SLALOM – Apéritif chefs d'équipes
17h30 – 18h00	SLALOM – Démonstration parcours 1
18h00 – 19h00	SLALOM – Analyse du parcours 1 Réunion juges
20h00	Fermeture du bassin

MERCREDI 3 MAI	SLALOM – COURSE 1 & 2
08h00	Mise en eau du bassin
08h45	SLALOM - Ouvreurs
09h00 – 12h25	SLALOM – COURSE 1 – C2H/C1D/K1H
13h45	SLALOM - Ouvreurs
14h00 – 17h25	SLALOM – COURSE 2 - C2H/C1D/K1H
20h00	Fermeture du bassin

JEUDI 4 MAI	SLALOM – COURSE 1 & 2
08h00	Mise en eau du bassin
08h45	SLALOM - Ouvreurs
09h00 – 11h50	SLALOM – COURSE 1 – C2M/K1D/C1H
13h45	SLALOM - Ouvreurs
14h00 – 16h50	SLALOM – COURSE 2 – C2M/K1D/C1H
17h00 – 17h45	SLALOM – Montage parcours 2
17h54 – 20h00	SLALOM – Analyse du parcours 2
20h00	Fermeture du bassin

VENDREDI 5 MAI	SLALOM – COURSE 3 & 4
08h00	Mise en eau du bassin
08h45	SLALOM - Ouvreurs
09h00 – 12h25	SLALOM – COURSE 3 – C2H/C1D/K1H
13h45	SLALOM - Ouvreurs
14h00 – 17h25	SLALOM – COURSE 4 – C2H/C1D/K1H
17h30	SLALOM – Podiums C2H/C1D/K1H
20h00	Fermeture du bassin

SAMEDI 6 MAI	SLALOM – COURSE 3 & 4
08h00	Mise en eau du bassin
08h45	SLALOM - Ouvreurs
09h00 – 11h50	SLALOM – COURSE 3 – C2M/K1D/C1H
13h45	SLALOM - Ouvreurs
14h00 – 16h50	SLALOM – COURSE 4 – C2M/K1D/C1H
17h00	SLALOM – Podiums C2M/K1D/C1H
19h00	Fermeture du bassin

PROCEDURE DE COURSE

Si une course ne peut pas se terminer à cause de circonstances exceptionnelles, et ne peut donc aller à son terme, le Jury peut reporter la course dans le programme de compétition jusqu'au 7 ou 8 mai.

INFORMATION DE COURSE

Le niveau d'eau du stade d'eau-vive s'appuie sur l'apport naturel du Gave complété par un système de pompage. Le niveau demandé sera de 12m³ ».

CONFIRMATION & DISTRIBUTION DES LISTES DE DEPART

La liste de départ sera confirmée lors de la réunion des chefs d'équipes.

La distribution de la liste de départ de la COURSE 1 sera faite :

- DESCENTE – samedi 29 avril – réunion chefs d'équipe
- SLALOM – lundi 1^{er} mai – réunion chefs d'équipe

DESIGNATION DES TRACEURS

Les tracés seront réalisés par les entraîneurs nationaux :

- Parcours 1 : Yves NARDUZZI et Vincent REDON
- Parcours 2 : Pierre DEVAUX et Thierry SAÏDI

DISTRIBUTION DES TRACES

Les tracés seront distribués lors de la réunion des chefs d'équipes, le lundi 1^{er} mai.

INSTALLATION DES PARCOURS

Les parcours seront montés

- COURSE 3 & 4 – mardi 2 mai – 13h00
- COURSE 1 & 2 – mardi 2 mai – 15h30

DEROULEMENT DES PARCOURS

APPROBATION DES PARCOURS

L'approbation des parcours aura lieu à l'issue de chaque démonstration dans la zone d'arrivée réservée à la gestion de course. Le Juge-arbitre, le responsable de l'organisation et les traceurs détermineront la navigabilité des tracés.

- Parcours 2 – mardi 2 mai – 15h30
- Parcours 1 – mardi 2 mai – 18h00

REGLAGES DES PORTES

Le réglage des portes sera assuré par le Juge-arbitre assistant et les deux équipes de réglages. Ils effectueront le réglage de course après le passage des ouvriers puis vérifieront la qualité du réglage tout au long de la journée.

- 8h15
- 10h15
- 13h15
- 15h10

MANCHE DE DEMONSTRATION

Liste des ouvreurs

- C1H : Y.BOURHIS (bordé gauche)
et T.KOECHLIN (bordé droit) /
J.BERNARDET (bordé droit suppléant)
- C1D : J.FOX
- K1H : T.BERSINGER et M.DOUGOUD
- K1D : A.DEGREMONT et L.JONES

Il y a aura 2 heures de lâcher d'eau à l'issue des démonstrations.

DISTRIBUTIONS DES DOSSARDS

DESCENTE

La distribution des dossards de compétition aura lieu à partir du samedi 29 avril.

Chaque chef d'équipe devra déposer une caution de 100 € (chèque libellé à l'ordre de PP2017) pour obtenir ses dossards.

La restitution des dossards se fera à l'issue des courses le mardi 2 mai.

SLALOM

La distribution des dossards de compétition aura lieu le lundi 1^{er} mai à l'issue de la réunion des chefs d'équipe.

Chaque chef d'équipe devra déposer une caution de 100 € (chèque libellé à l'ordre de PP2017) pour obtenir ses dossards.

La restitution des dossards se fera à partir de la course 3 (vendredi 5 mai à 14h30) et jusqu'à la fin de la course 4 (samedi 6 mai 17h00)

CONTROLE DES EQUIPEMENTS

DESCENTE

Le contrôle des embarcations est prévu le samedi 29 avril de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Il sera en libre-service. Tous les finalistes seront contrôlés et un tirage au sort sera effectué pour les manches de qualifications.

SLALOM

Le contrôle des embarcations est prévu à partir du mardi 2 mai à 13h00. Ce contrôle sera en libre-service. Tous les athlètes peuvent être contrôlés sur chacune des manches.

LIEU ET PROCEDURE POUR LE DEPART ET L'ARRIVEE

PROCEDURE DE DEPART / DESCENTE & SLALOM

Chaque compétiteur devra se positionner auprès du juge de départ une minute avant son départ.

INTERVALLE DE DEPART DESCENTE

Les intervalles de départ sont toutes les minutes entre les concurrents d'une même catégorie. Ils seront différenciés entre les catégories.

SLALOM

Les intervalles de départ seront de deux minutes entre les concurrents d'une même catégorie sauf pour les C1D et les C2Mx (deux minutes trente).

PROCEDURE DANS L'AIRE D'ARRIVEE DESCENTE

La ligne d'arrivée est située en aval de la cabane de chronométrage. Il y aura un contrôle aléatoire des gilets, casques et embarcations lors de la manche de qualification, et systématique pour tous les compétiteurs lors des finales.

DESCENTE & SLALOM

La ligne d'arrivée est située en aval de la cabane de chronométrage. Il y aura un contrôle systématique pour tous les compétiteurs lors des courses.

CONTROLES ANTIDOPAGE

Des contrôles antidopage sont susceptibles d'être effectués sur chacune des courses. Les sportifs désignés par tirage au sort pour être contrôlés seront informés au moment du contrôle des embarcations. Les sportifs doivent se munir d'une pièce d'identité.

RESULTATS

La gestion de course est assurée par SIWIDATA.

Les résultats seront affichés

- Sur les panneaux d'informations
- Sur le site internet de la FFCK

Le résultat par club sera distribué dans les casiers de la tente des chefs d'équipe.

DEMANDE DE VERIFICATION

Pendant les courses, les procédures de demande de vérification suivront le règlement international.

Le chef d'équipe doit être licencié FFCK et majeur. En cas de regroupement de plusieurs clubs sous un même chef d'équipe, il n'y aura qu'une seule possibilité de demande de vérification contre un autre club pour tout le groupe.

DESCENTE

La demande de vérification est considérée uniquement quand :

- Le chef d'équipe la dépose de manière écrite
- Le chef d'équipe la dépose dans les 20 minutes maximum après l'affichage officiel des résultats de la catégorie.

La demande de vérification intervient dans les cas suivants :

- Pour une décision probablement ou manifestement erronée
- Pour une irrégularité évidente dans la conduite de la compétition

Le Juge-Arbitre évalue la légitimité de la demande. Il mène son enquête auprès des juges et transmet sa décision par écrit.

SLALOM

Pour les faits de jugement et de chronométrage, un chef d'équipe peut faire une demande de vérification par bateau pour chaque course et ce, sans frais. Le Juge-arbitre examinera toutes les informations disponibles pour instruire cette vérification. Suite à l'instruction de la vérification, la décision du Juge-arbitre devient un « état de fait » et ne peut donc pas être contestée plus. Une demande de vérification n'est prise en compte que lorsqu'elle est soumise dans les cinq minutes après l'affichage de la feuille de résultat individuel du concurrent concerné par la demande de vérification. Dans le cas où une vérification entraîne la modification du résultat, le chef d'équipe qui a fait la demande de vérification conserve son droit pour faire une nouvelle demande.

Le chef d'équipe peut faire une demande de vérification sur le résultat d'un concurrent d'un autre club une seule fois par course. Le chef d'équipe qui effectue cette demande doit avoir un compétiteur en compétition dans cette catégorie. Dans le cas où une demande de modification conduit à la modification du résultat, le chef d'équipe conserve son droit pour faire une nouvelle demande. Lorsqu'une demande de vérification conduit à la modification d'un résultat, tous les chefs d'équipe doivent être informés.

Le bureau des enquêtes sera situé à proximité de la tente des chefs d'équipes. Le secrétaire du Juge-arbitre assistant recevra les demandes par écrit et les affichera à proximité du bureau.

APPEL AU JURY

DESCENTE

L'appel au Jury doit être fait de manière écrite par le chef d'équipe et accompagné d'un chèque de 75 euros (à l'ordre de la FFCK) dans les 20 minutes suivant la décision officielle.

Les états de fait ne peuvent pas être contestés par un appel au Jury.

Le coût d'un appel au Jury sera remboursé en cas de gain de cause. Dans le cas contraire, les 75 € reviendront à la FFCK.

SLALOM

Le secrétaire du Juge-arbitre assistant recevra les demandes écrites d'appel au Jury uniquement de la part des chefs d'équipes. La liste des appels au Jury en cours sera affichée à proximité du bureau des enquêtes.

Les appels au Jury coûtent 75 € (payables par chèque uniquement, libellé à l'ordre de la FFCK). Le coût d'un appel au Jury sera remboursé en cas de gain de cause. Dans le cas contraire, les 75 € reviendront à la FFCK.

LES SERVICES AUX ATHLETES

SERVICE VIDEO TECHNIQUE

Un service de vidéo technique sera mis en place pour tous les compétiteurs et pour le soutien au jugement. L'acquisition du signal vidéo sera effectuée par l'organisation pour tous les compétiteurs. La récupération des images du signal vidéo sera disponible à partir d'un disque dur externe vide (les clés USB ne seront pas acceptées) fourni par chaque chef d'équipe au responsable vidéo à l'issue de chaque manche.

SERVICE MEDICAL

Le stade d'eau-vive dispose d'une infirmerie et un médecin sera présent sur le site pendant la durée des courses.

En cas de besoin, il faudra contacter l'organisation pour lancer un appel sur la sonorisation de l'événement.

ACCES INTERNET

Il n'y aura pas d'accès public internet sur le site de la compétition.

PARKING

Le parking autour du bâtiment est réservé à l'organisation.

Le parking à proximité de l'aire d'arrivée du bassin est réservé au soutien logistique des clubs pour les compétiteurs.

Le parking P0 situé à l'avant du bâtiment du stade d'eau-vive est tout public.

SECURITE

Le comité d'organisation recommande de ne pas laisser d'objets précieux dans les véhicules et ne pourra être tenu responsable en cas de vols ou d'effraction.

BUREAU D'ACCUEIL

Le bureau d'accueil se situe au bungalow du comité d'organisation.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront en ligne sur le site de la FFCK via <http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>

SLALOM & DESCENTE

Les inscriptions en ligne seront disponibles à partir du 18 avril et ce jusqu'au 24 avril à 23h59.